



à Saint-Molf, le 11 février 2025

Le Maire de Saint-Molf

à

44350 Saint-Molf

Objet : Appel à candidature terre communale ZK4

Madame, Monsieur,

La commune de Saint-Molf lance un appel à candidature pour la mise en valeur de l'une de ses propriétés à donner à bail à compter du 1^{er} avril 2025.

Cette parcelle identifiée ZK4 est située le long de la D48 et de la route de Montpignac et fait une superficie de 5 ha 454 ca en zone Aap (Nota cette parcelle était cultivée en bio par l'EARL de Malabry qui a renoncé à son bail).

Les candidats auront à fournir en mairie :

- Un courrier motivant leur demande avant le 28 février prochain.
- Une copie de « la lettre d'information au propriétaire » (*art R 331-4 du code rural et de la pêche maritime* – lettre type disponible sur le site [Recherche "lettre d'information au propriétaire", tous les contenus du site \(page 1\) | DRAAF Pays-de-la-Loire](#)), ce courrier devra être signé en mairie avant envoi à la DDTM.

Cet appel à candidature est diffusé directement aux agriculteurs de la commune ainsi qu'à la chambre d'agriculture, il sera en outre disponible sur le site internet de la commune.

Les candidatures seront étudiées par la commission Economie primaire de la commune.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations cordiales

Le Maire de Saint-Molf
Hubert Delorme

